

D.U. APTITUDE A L'EXPERTISE EN MEDECINE AGREEE

Objectif général

Cette formation répond à un besoin d'enseignement et de recherche pour tous les professionnels qui souhaitent développer leurs compétences dans l'expertise en médecine agréée :

- Connaître le cadre juridique propre à l'expertise en médecine agréée
- Maîtriser les questions propres à la médecine agréée
- Renforcer les connaissances théoriques et pratiques
- Acquérir une compétence permettant d'accéder à l'expertise dans le domaine de la médecine agréée
- Former des médecins agréés pour répondre aux besoins des autorités de santé, des conseils médicaux et des administrations de la fonction publique.

Public visé et capacité d'accueil :

Ce diplôme s'adresse préférentiellement aux médecins souhaitant exercer une activité d'expertise et/ou souhaitant s'investir dans le champ de la médecine agréée.

Les internes du DES de Médecine Légale et expertises médicales ainsi que les capacitaires médico- judiciaires pourront également postuler.

Peuvent s'inscrire :

- Les médecins salariés ou libéraux français ou étrangers ainsi que les médecins praticiens hospitaliers,
- Tous les internes.

Le nombre maximum d'étudiants est fixé à **30** et le nombre minimum à **10**.

Enseignement, volume horaire et organisation :

L'enseignement se fait en présentiel.

Le volume horaire total des différents modules préconisés par le DPC est de **48 heures**.

Les candidats devront participer à 2 expertises ou à 1 conseil médical durant l'année pour valider le passage des épreuves aux examens.

La formation théorique se compose de cours magistraux et de TD constituée de 4 modules.

Les cours ont lieu à l'Université de Bordeaux, une semaine en mars, une semaine en mai ou juin.

Examens (écrit et soutenance) en septembre.

Responsables pédagogiques (+ adresse mail)

Professeur Laurent BLOCH

Professeur de droit privé Collège Sciences de la santé
Faculté de Droit – CERFAPS

laurent.bloch@u-bordeaux.fr

Monsieur le Docteur Gilles FAIVRE

5 bis Avenue Roger Lapébie
33140 VILLENAVE D'ORNON

secretariat@axevi.com

Secrétariat Pédagogique

julie.marsault@u-bordeaux.fr

Dossier de candidature à déposer en ligne
à partir du **01 Septembre 2024**

jusqu'au **15 Novembre 2024**

via le lien suivant :

[https://sante.u-bordeaux.fr/Formation-continue/
Diplomes-d-universite](https://sante.u-bordeaux.fr/Formation-continue/Diplomes-d-universite)

Votre contact administratif :
scolarite.du-sante@u-bordeaux.fr

Tarif des frais de formation

Formation initiale :

800€ /an

Formation continue (RENF et REF s'il y a lieu) :

900€ /an

1300€ /an